libres. Cette proportion tend plutôt à augmenter qu'à décroître à mesure que nos effectifs outre-mer parachèvent les derniers cours en vue d'entrer dans les escadrilles d'opérations, au point que les Canadiens formeront environ le tiers de la totalité des effectifs aériens conjugués de la Grande-Bretagne, des Dominions et des Alliés.

Comment le ministre peut-il expliquer pareil état de chose? Pourquoi nos aviateurs ne sont-ils pas tous dans le C.A.R.C., sous les ordres d'un Canadien et dans des escadrilles canadiennes? Je trouve la réponse du ministre sur ce point dans ce passage de son discours d'hier soir:

Quant à l'autre catégorie d'aviateurs du Corps d'aviation royal canadien attachés à la Royal Air Force, c'est-à-dire les membres des équipages aériens, ils ne sont pas dans les escadrilles du Corps d'aviation royal canadien parce qu'il n'y a pas et qu'il n'y aura probablement jamais assez d'escadrilles de ce genre pour les accepter. Ces équipages aériens, ces aviateurs sont éparpillés, partout où se trouve la Royal Air Force.

Et plus loin:

Les escadrilles du Corps d'aviation royal canadien ne comptent pas autant de Canadiens dans leurs équipages aériens qu'il s'en trouve dans l'ensemble de la Royal Air Force. On m'a souvent demandé pourquoi tous les Canadiens n'étaient pas dans des escadrilles canadiennes. Si tous les Canadiens qui sont aviateurs étaient dans des escadrilles canadiennes, il nous faudrait, non pas des milliers de membres d'équipages terrestres, comme c'est maintenant le cas, mais plus de cent mille pour l'entretien et les services de ces escadrilles et de leur équipement.

Voilà la question la plus étonnante, et à mon sens la plus importante, que le ministre sera appelé à expliquer à la population canadienne. Si nous n'avons pas autant d'escadrilles que nous pourrions ou devrions en avoir, à cause du manque d'équipages terres, pourquoi le Gouvernement a-t-il décidé d'abolir le recrutement des équipages terrestres?

Voici une remarque du ministre que je relève au compte rendu:

Nous avons, en ce qui concerne l'aviation, atteint une étape de la guerre qui marque la fin d'une partie, et une partie importante, de notre tâche, savoir l'entraînement aérien.

Plus loin il ajoutait:

La diminution, en fonction des effectifs des années antérieures, s'explique surtout du fait que les équipages terrestres sont stabilisés,

Nous constatons cependant, d'après certaines remarques du ministre, qu'il a dû lutter pour obtenir les 42 escadrilles que nous avons outremer. Puis à la page 1099 je relève le passage suivant:

D'ailleurs, le plan d'entraînement en commun des aviateurs ne visait qu'à produire des équipages aériens. Les premières ententes n'ont jamais stipulé que nous ayons à envoyer des équipages terrestres au Royaume-Uni. On a estimé que si le Canada mettait sur pied en territoire canadien un organisme d'entraînement

aérien, comportant l'affectation de plus de 150,000 personnes au service terrestre, il aurait fait sa part dans la guerre aérienne du seul fait d'envoyer outre-mer les effectifs d'aviateurs formés aux fins de combattre au sein des escadrilles du Commonwealth dans n'importe quelle unité du Commonwealth et sur n'importe quelle théâtre d'opérations. Nous désirions cependant assurer davantage l'identité de nos effectifs et nous possédions certains des meilleurs mécaniciens et équipages terrestres du monde désireux et prêts à se rendre outre-mer, voilà pourquoi nous avons formé les escadrilles en service outre-mer, et pour ma part je m'enorgueillis beaucoup du geste que nous avons posé.

Et je fais mienne cette remarque du ministre:

Si l'on en juge par la rareté des renseignements fournis au public par les journaux américains et britanniques, et les déclarations et communiqués officiels sur les milliers des nôtres qui servent dans la Royal Air Force, il y a lieu de croire que sans la formation de ces escadrilles bien canadiennes, même la population du pays et à plus forte raison nos Alliés et associés, auraient presque totalement ignoré le rôle énorme et important que joue le Canada dans la guerre aérienne et la défaite de l'Allemagne.

Mais pourquoi ne pas s'en tenir à la ligne de conduite canadienne? Pourquoi ne plus envoyer de membres du personnel d'entretien outre-mer? Pourquoi ne pas essayer de former le plus grand nombre possible d'esca-drilles canadiennes? Devons-nous en conclure que le Gouvernement est satisfait du présent état de choses? Devons-nous croire que l'on a conclu certain nouvel accord, encore inconnu, aux termes duquel l'aviation britannique doit maintenir ses cadres aux dépens des aviateurs canadiens? Pourquoi faut-il que dans tous les services ce soient toujours les Canadiens qui accomplissent les tâches les plus difficiles, quand d'autres restent chez eux? Pourquoi devons-nous fournir les hommes qui font réellement le coup de feu, quand, chaque jour, d'après les nouvelles de journaux dans le monde entier, on nous dit que ce sont les Britanniques qui font le travail?

Pourquoi ne pas employer des personnels d'entretien dans les escadrilles canadiennes, au lieu de former les aviateurs canadiens pour qu'ils fassent partie des escadrilles anglaises? La réponse ne se trouve-t-elle pas dans le fait que nous serons toujours, que nous devons toujours être des coloniaux, bons seulement à servir la mère patrie? N'a-t-on pas là la meilleure preuve que nous revenons à notre statut de colonie et que, nonobstant les nombreuses déclarations faites récemment par des membres du Gouvernement, nous réalisons exactement les vœux de ceux qui, comme lord Halifax, veulent que les dominions cessent d'être des pays indépendants? Tous les Canadiens sont fiers d'être Canadiens, mais je prie instam-